

Strasbourg, le 13 février 2013

T-PD-BUR(2013)RAP29Abr

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION  
DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES  
A CARACTÈRE PERSONNEL [STE n° 108]  
(T-PD-BU)**

**29<sup>e</sup> réunion du Bureau**

Strasbourg, 5 – 7 février 2013

---

**RAPPORT ABRÉGÉ**

Le Bureau du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD-BU), a tenu sa 29<sup>ème</sup> réunion à Strasbourg du 5 au 7 février 2013 sous la présidence de M. Jean-Philippe Walter (Suisse). L'ordre du jour, tel qu'adopté par le Bureau du T-PD et la liste des participants font l'objet des annexes I et II.

Le Bureau du T-PD:

1. prend note des informations présentées par M. Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DGI, sur les prochaines étapes de l'exercice de modernisation suite à l'adoption des propositions par le T-PD (29<sup>ème</sup> réunion plénière, du 27 – 30 novembre 2012), et notamment sur l'établissement d'un Comité ad hoc, ainsi que sur les développements majeurs intervenus depuis la réunion plénière ;

2. procède à l'examen du projet de rapport explicatif de la version modernisée de la Convention et charge le Secrétariat de procéder aux modifications nécessaires en vue de sa transmission aux délégations et observateurs début mars (suite à la validation par procédure écrite du Bureau de la version révisée) pour recueillir leurs commentaires écrits et permettre de disposer de ces commentaires préalablement à la 30<sup>ème</sup> réunion du Bureau (28-30 mai 2013) ;

3. prend note des informations présentées au regard du projet de mandat du Comité ad hoc sur la protection des données personnelles (CAHDATA) et invite le Secrétariat à compléter le projet afin d'y inclure au titre des observateurs une large liste d'Etats non-membres ainsi que certaines organisations internationales (Nations-Unies, Organisation des Etats d'Amérique, Union africaine, Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Association des nations de l'Asie du Sud-Est, Mercosur, APEC) tout en soulignant la nécessité de revoir la formulation proposée à l'Article 22 (entrée en vigueur) des propositions de modernisation de la Convention 108 et charge à cet égard le Secrétariat d'organiser les modalités de cette révision ;

4. procède à l'examen des propositions relatives au mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention modernisée et charge le Secrétariat de revoir ces propositions à la lumière des discussions ;

5. prend note des informations présentées par l'expert scientifique, M. Joseph A. Cannataci au sujet du rapport intitulé « Recommandation (87)15 – vingt-cinq ans après » qui figurera à l'ordre du jour de la 30<sup>ème</sup> réunion plénière du T-PD et tient un échange de vues sur les suites à donner à ces travaux, sur la base des propositions de l'expert qui recommande d'envisager un travail normatif (instrument contraignant) en la matière et a également fait part de ses conclusions aux membres du Bureau du Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) ;

6. prend note des informations présentées par l'expert scientifique, M. Paul De Hert au sujet du rapport sur la collecte et le traitement des données biométriques, qui figurera également à l'ordre du jour de la 30<sup>ème</sup> réunion plénière du T-PD ;

7. examine le projet de questionnaire destiné à évaluer la mise en œuvre de la recommandation R(97)5 sur la protection des données médicales, préparé par l'expert scientifique et charge le Secrétariat de coordonner les prochaines étapes de ce travail, à savoir d'une part la finalisation du questionnaire (sur la base des commentaires écrits que les participants enverront) et son envoi aux délégations au plus tard fin avril (délai de réponse fixé au 30 juin) en vue de la transmission par l'expert scientifique en septembre d'un projet de rapport ;

8. examine le projet révisé de Recommandation sur la protection des données à caractère personnel utilisées à des fins d'emploi et charge le Secrétariat de procéder aux modifications

proposées, de transmettre la version remaniée aux participants pour en permettre l'envoi pour commentaires aux délégations et observateurs début avril au plus tard (délai de réponse fixé au 10 mai) et un réexamen lors de sa 30<sup>ème</sup> réunion;

9. prend note des informations présentées par le Secrétariat de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) sur les travaux menés en matière de manipulation des événements sportifs et convient de la préparation par le Bureau d'un avis sur l'avant-projet de Convention contre la manipulation des événements sportifs pour transmission au Groupe de Rédaction en vue de sa réunion plénière des 20-22 mars 2013 ;

10. prend note des informations présentées par le Secrétariat du Comité Bioéthique (DH-Bio) concernant notamment les activités du Comité en matière d'utilisation des données relatives à la santé, y compris les données génétiques, à des fins d'assurance, et concernant la recherche sur le matériel biologique d'origine humaine et les biobanques, ainsi que les activités futures envisagées relatives au dossier médical électronique ;

11. prend note de l'invitation faite au Royaume du Maroc d'adhérer à la Convention 108, ainsi que de l'adoption récente en Uruguay de la loi de ratification de la Convention 108 laissant présager une adhésion prochaine de ce pays ;

12. décide de reporter à sa 30<sup>ème</sup> réunion les points d'information non traités (révision du document relatif à la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme en matière de protection des données, journée de la protection des données) ;

13. confirme la tenue de sa prochaine réunion du 28 au 30 mai 2013 (la 31<sup>ème</sup> réunion étant pour l'heure prévue du 28 au 30 novembre 2013).

## ANNEXE I.

Strasbourg, le 05 février 2013

T-PD-BUR 29 (2013)OJ\_fr

### **BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL [STE n° 108] (T-PD-BUR)**

29<sup>ème</sup> réunion, Strasbourg, Agora salle G4

<p><b>Du 5 février 2013 – 9h30 au 7 février 2013 – 16h00</b></p>
--

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. OUVERTURE DE LA REUNION**

- T-PD (2012) RAP 29 Abr\_fr Rapport abrégé de la 29<sup>ème</sup> réunion plénière du Comité consultatif (27-30 novembre 2012)
- T-PD-BUR (2012) RAP28 Rapport de la 28<sup>ème</sup> réunion du Bureau du T-PD (27-28 septembre 2012)
- T-PD(2012)WP Programme de travail du T-PD
- T-PD(2012)Règl Règlement intérieur du T-PD

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **3. COMMUNICATION DU SECRETARIAT**

Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information et lutte contre la criminalité

#### **4. MODERNISATION DE LA CONVENTION 108**

Expert scientifique : Mme Cécile de Terwangne, Professeur à la Faculté de Droit, Directrice de recherche au CRIDS, Université de Namur (FUNDP)

*Action requise : Le Bureau procédera à l'examen du projet de rapport explicatif et prendra note des informations présentées au regard du mécanisme de suivi et du Comité Ad hoc*

- T-PD(2012)04REV03 Document final sur la modernisation de la Convention 108
- T-PD-BUR(2013)03 (uniquement en anglais) Projet de rapport explicatif





- 6<sup>ème</sup> conférence « CPDP - Informatique, vie privée et protection des données » (23-25 janvier 2013, Bruxelles)
- Conférence Internationale « Online Privacy: Consenting to your Future » (21-22 mars 2013, Malte)

### 13. OBSERVATEURS

Action requise : Le Bureau prendra note des informations présentées par les observateurs

### 14. SUJETS DIVERS

- Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) (*anglais seulement*)  
DP (2013) CASE LAW

\* \* \*

### PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

		5 février 2013	6 février 2013	7 février 2013
<i>Début</i>	<b>09h30</b>	Points 1,2, 3 & 5	Point 4	Points 4, 6 & restants
<i>Fin</i>	<b>12h30/13h00</b>	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
<i>Reprise</i>	<b>14h00/14h30</b>	Point 5, 7 et 8	Point 4	Points 6 et restants
	<b>20h00</b>	Soirée informelle		

**ANNEXE II.**

Strasbourg, 7 February / février 2013

T-PD-BUR 29(2013)LP(Final)

**BUREAU OF THE CONSULTATIVE COMMITTEE OF THE CONVENTION FOR THE  
PROTECTION OF INDIVIDUALS WITH REGARD TO AUTOMATIC PROCESSING OF  
PERSONAL DATA  
[ETS 108]**

**BUREAU DU COMITE CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION  
DES PERSONNES A L'EGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISE  
DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL  
[STE n° 108]**

**(T-PD-BUR)**

**LIST OF PARTICIPANTS**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**Strasbourg, 5-7 February / février 2013  
Building / bâtiment AGORA  
Room / salle 04**

**DG – I Human Rights and Rule of Law  
DG – I Droits de l'Homme et Etat de droit**

## **MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU**

### **CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Hana Štěpánková, [*First Vice-chair*], Head of the Press Department, Spokeswoman, Office for Personal Data Protection

### **FRANCE**

Catherine Pozzo-di-Borgo, [*Seconde Vice-présidente*], Commissaire du Gouvernement adjoint auprès de la CNIL, Secrétariat Général du gouvernement

### **ITALY / ITALIE**

Pierruci Alessandra, Garante per la Protezione dei Dati Personali

### **LUXEMBOURG** (apologised/excusé)

### **PORTUGAL**

João Pedro Cabral, Legal Adviser, Directorate General of Justice Policy, Ministry of Justice

### **SERBIA / SERBIE**

Nevena Ružić, Head of Office, Commissioner for Information of Public Importance and Personal Data Protection

### **SPAIN / ESPAGNE**

Agustín Puente Escobar, Director, Agencia Española De Protección De Datos, State Attorney - Head of the Legal department

### **SWITZERLAND / SUISSE**

Jean-Philippe Walter, [*Président*], Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PF PDT)

## **OBSERVERS / OBSERVATEURS**

### **TURKEY / TURQUIE**

Nurullah Yamali, Counsellor (Rapporteur Judge) / Permanent Representation of Turkey to the CoE

### **USA / ETATS-UNIS**

Evan G. Reade, Consul General, Deputy Permanent Observer to the Council of Europe, Consulate General United States of America

### **EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE**

Katerina Dimitrakopoulou, Policy Officer, Directorate C: fundamental rights and Union citizenship, Unit C3 Data Protection

### **COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION / CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE**

Guy Stessens, Council of the European Union, General Secretariat - DG D 2B, Judicial co-operation in criminal matters

### **EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / LE CONTRÔLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES (CEPD)**

Alba Bosch Moline, Legal officer, European Data Protection Supervisor (EDPS)

### **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME / EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE DEFENSE OF HUMAN RIGHTS (AEDH)**

Marise Artiguelong, Déléguée

### **FRENCH-SPEAKING ASSOCIATION OF PERSONAL DATA PROTECTION AUTHORITIES / ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AUTORITÉS DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (AFAPDP)** (apologised/excusé)

**INTERNATIONAL CHAMBER OF COMMERCE (ICC) / CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE (CCI)** (apologised/excusé)

---

**INTERNATIONAL CONFERENCE OF DATA PROTECTION AND PRIVACY COMMISSIONERS / CONFERENCE INTERNATIONALE DES COMMISSAIRES A LA PROTECTION DES DONNEES ET DE LA VIE PRIVEE** (apologised/excusé)

---

**INTERPOL**

Caroline Goemans-Dorny, Senior Counsel, I.C.P.O.-INTERPOL

**INTERNET SOCIETY / L'INTERNET SOCIETY (ISOC)**

Christine Runnegar, Senior Policy Advisor

**OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS**

**COUNCIL OF EUROPE DATA PROTECTION COMMISSIONER / COMMISSAIRE A LA PROTECTION DES DONNEES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

---

Eva Souhrada-Kirchmayer

**SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES**

Cécile de Terwangne, Professeur à la Faculté de Droit, Directrice de recherche au CRIDS (Centre de Recherches Informatique, Droit et Société), Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP)

Joseph Cannataci, Professor, Chair in European Information & Tech., Department of Business Law, Faculty of Law, University of Groningen, the Netherlands

Paul de Hert, Professor at Tilburg Institute for Law (TILT), Technology, and Society Tilburg University  
The Netherlands

**SECRETARIAT**

**DG I – Directorate General Human Rights and Rule of Law /  
DG I - Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de Droit**

**Information Society and Action against Crime Directorate / Direction de la Société de l'Information et de la lutte contre la criminalité**

Jan Kleijssen, Director / Directeur

**Media, Information Society, Data Protection and Cybercrime Department / Service des médias, de la société de l'information, de la protection des données et de la cybercriminalité**

Jan Malinowski, Head of Department / Chef de service

**Data Protection and Cybercrime Division / Division de la protection des données et cybercriminalité**

Alexander Seger, Head of Division / Chef de Division

Sophie Kwasny, Secretary of the T-PD / Secrétaire du T-PD

Maria Michaelidou, Programme Advisor / Conseillère de programme

Szilvia Simond, Assistant / Assistante

**Bioethics Department / Service de la Bioéthique**

Laurence Lwoff, Secretary of the DH-BIO / Secrétaire du DH-BIO

**DG II. - Directorate general of Democracy  
DG II. - Direction générale de la démocratie**

**Enlarged partial agreement on sport (EPAS) / Accord partiel élargi sur le sport (APES)**

Stanislas Frossard, Executive Secretary / Secrétaire exécutif

**INTERPRETERS/INTERPRETES**

Grégoire Devictor  
Derrick Worsdale  
Isabelle Marchini